



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

T.414

Corrigendum 1
(10/97)

SÉRIE T: TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

Technologies de l'information – Architecture de
document ouverte et format de transfert:
Profil de document

Corrigendum technique 1

Recommandation UIT-T T.414 – Corrigendum 1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE T
TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

NORME INTERNATIONALE 8613-4

RECOMMANDATION UIT-T T.414

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – ARCHITECTURE DE DOCUMENT
OUVERTE ET FORMAT DE TRANSFERT: PROFIL DE DOCUMENT**

CORRIGENDUM TECHNIQUE 1

Source

La Recommandation T.414, Corrigendum 1, de l'UIT-T a été approuvée le 16 octobre 1997. Un texte identique est publié comme Norme internationale ISO/CEI 8613-4.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 1998

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1) Paragraphe 7.3.10.....	1
2) Tableau B.1	1

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – ARCHITECTURE DE DOCUMENT
OUVERTE ET FORMAT DE TRANSFERT: PROFIL DE DOCUMENT**

CORRIGENDUM TECHNIQUE 1

1) Paragraphe 7.3.10

Ajouter un nouveau paragraphe 7.3.10.5 comme suit:

7.3.10.5 Zones de reproduction assurée

La valeur de cet attribut se compose d'une ou de plusieurs entrées. Chaque entrée se compose de deux paramètres «format de la page nominale» et «zone de reproduction assurée». Chaque entrée associe un format de page nominale à la position et à la dimension de sa zone de reproduction assurée. Une seule et même entrée peut être fournie pour chaque format de page nominale utilisé dans le document qui diffère des formats de page nominale indiqués dans la Rec. UIT-T T.412 | ISO/CEI 8613-2 et leurs équivalents en orientation à l'italienne.

La valeur du paramètre «format de la page nominale» est un couple d'entiers positifs spécifiant un format de page nominale utilisé dans le document qui sera différent de n'importe quel format de page indiqué dans la Rec. UIT-T T.412 | ISO/CEI 8613-2 et son équivalent en orientation à l'italienne.

Le paramètre «zone de reproduction assurée» se compose des deux sous-paramètres «position» et «dimension». La valeur du sous-paramètre «position» est un couple d'entiers non négatifs spécifiant la position du coin supérieur gauche de la zone de reproduction assurée par rapport au coin supérieur gauche de la page nominale. La valeur du sous-paramètre «dimension» est un couple d'entiers positifs spécifiant les dimensions horizontale et verticale de la zone de reproduction assurée.

Toutes les dimensions sont indiquées en unités de mesure pondérée.

NOTE – Cet attribut n'est utilisé que s'il faut que la position et la dimension de la zone de reproduction assurée déterminent la valeur par défaut de l'attribut «position de la page» décrit dans la Rec. UIT-T T.412 | ISO/CEI 8613-2 pour des formats de page nominale différents de ceux qui sont indiqués dans la Rec. UIT-T T.412 | ISO/CEI 8613-2 et leurs équivalents en orientation à l'italienne.

2) Tableau B.1

Modifier les rubriques "Caractéristiques additionnelles du document, Caractéristiques chromatiques" et "Liste des espaces chromatiques" comme suit:

Attributs	Condition	Classification
Caractéristiques additionnelles du document		
– Pondération d'unité	(Note 8)	NM
– Liste de polices	(Note 9)	NM
– Zones de reproduction assurée	(Note 10)	NM
Caractéristiques chromatiques	(Note 11)	NM
Liste des espaces chromatiques	(Note 11)	NM

La Note 10 actuelle devient la Note 11 et insérer la ligne qui suit après la Note 9:

10 A inclure uniquement si le profil d'application de document permet des formats de page nominale autres que ceux qui sont énumérés dans la Rec. UIT-T T.412 ISO/CEI 8613-2.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information
Série Z	Langages de programmation